

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du  
Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL.

Echange reliant tous les services:

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }  
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.  
Union Postale, - Fra. 20.00 }

Bureau de Montréal: 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto: Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de New-York: Tribune Bldg., William D Ward, représentant

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année  
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement  
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration  
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont  
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait  
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables  
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 19 Février 1915.

Vol. XLVIII—No 8.

## LE FRANCAIS DANS L'ONTARIO

La généreuse et juste campagne faite en faveur de l'enseignement du français dans l'Ontario a obtenu toutes les adhésions, attiré toutes les attentions, suscité tous les efforts, déclenché toutes les sympathies, stimulé toutes les générosités et le grand mouvement est en marche soutenu par l'élite de la population canadienne et par la classe industrielle et laborieuse, par les grands et les petits; c'est l'unanime aspiration vers le bon droit, la légitime protestation contre une oppression tyrannique et indigne de ceux qui respectent les libertés de conscience et qui ont le culte du passé et des traditions qui s'y rattachent.

Allons-nous après tant d'années de prodigieux progrès dans l'effort commun, dans l'union paisible et fructueuse, revenir aux luttes de 1837, qui furent le témoignage d'antipathies et de sourdes rancunes entre deux races qui ont depuis fait une paix conciliatrice, donnant droit aux uns et aux autres de vivre à leur guise et de jouir des mêmes droits acquis par une colonisation ardue, patiente et féconde? Et le progrès que nous avons fait dans la voie d'une liberté respectée, va-t-il s'effondrer tout-à-coup pour nous faire remonter à un état barbare où notre prospérité sombrera lamentablement? La levée de boucliers que nous constatons de toutes parts nous prouve qu'il n'en sera pas ainsi. Nous, les Canadiens-français, attaqués dans ce que nous avons de plus cher: le parler de nos ancêtres, nous allons nous défendre avec la dernière énergie contre les esprits étroits qui cherchent à banir l'usage d'un langage dont la merveilleuse clarté et la concision mathématique en a répandu la pratique universellement. L'appel lancé par nos compatriotes de l'Ontario a été entendu par tous et c'est avec une spontanéité sans exemple que chacun a entrepris de faire sa part pour s'opposer à l'iniquité du règlement 17. De tous les points du Canada des adhésions précieuses sont venues grossir le flot des protestations et soutenir la cause du bon droit et demain ce sera l'éclatante victoire de l'esprit de liberté sur la mentalité oppressive de certains sectaires dont le fanatisme ne saurait trouver d'écho en dehors de leur cercle restreint. Ces contradicteurs de l'esprit ouvert et de l'âme moderne ont essayé d'employer des procédés à l'"allemande"; secondés par un service d'espionnage parfaitement organisé, ils ont cru pou-

voir étouffer la minorité de la province d'Ontario et par des moyens brutaux arriver à faire aboutir leur desseins arbitraires. Mais leur plan est déjoué; ils comptaient sur la soumission misérable de leurs victimes et ils se heurtent à un mur de volontés tenaces, d'énergies insoupçonnées; à présent leur défaite est assurée. Quand un peuple a gardé à son foyer le culte de la race, qu'il a conservé religieusement le doux parler dont fut bercée son enfance, qu'il n'a cessé de pratiquer sa religion et de suivre ses traditions, ce n'est pas d'une signature arrachée par on ne sait quelles machinations, qu'on peut le tuer, le faire disparaître; les édits, les lois injustes peuvent l'atteindre, le blesser, le mutiler, mais on ne l'anéantit pas, on ne peut lui ôter le principe de vie, le souffle qui fait battre le coeur et affluer le sang au cerveau pensant. Et tôt ou tard la révolte éclatera; comme un flot irrésistible, elle emportera tout sur son passage et fera tomber le lourd échafaudage laborieusement construit pour endiguer le flux d'une pensée et l'assaut d'un principe. Français et Anglais ont été les artisans de la grandeur canadienne, les ouvriers qui de leurs mains habiles et laborieuses ont établi les fondations solides de la nation canadienne, ils ont droit les uns et les autres aux mêmes prérogatives, quel que soit le drapeau qui préside à nos destinées. Les Canadiens-français se sont montrés loyaux vis-à-vis de l'Angleterre, ils ont droit au respect et à la considération, même là où ils sont en minorité et nulle personne juste et sensée ne saurait leur contester cette égalité devant l'opinion.

Nous sommes persuadés que les tribunaux suprêmes ordonneront le rappel du règlement qui froisse tant de Canadiens dans leurs sentiments les plus chers, ceux qui ont trait à leur nationalité, à leurs traditions et à leurs religions. Et l'attaque portée par cette réglementation outrancière est d'autant plus douloureuse pour les Canadiens-français qu'elle les atteint dans leurs enfants et qu'elle a pour visée non déguisée de former de nouvelles générations parmi lesquelles le souvenir français ne soit plus qu'un fantôme.

C'est notre devoir à nous les populations de la province de Québec de nous opposer par tous les moyens à l'oeuvre projetée par les terroristes ontariens, qui ont préconisé la mesure qui a soulevé une indignation aussi générale, car si on

# TANGLEFOOT

LE DESTRUCTEUR DE MOUCHES, SANS POISON

48 cas d'empoisonnement d'enfants par le papier à mouches empoisonné furent signalés dans 15 États, de juillet à novembre 1914